

Concours du CAPES/CAFEP EXTERNE D'HISTOIRE et GÉOGRAPHIE 2019

ÉPREUVE D'ANALYSE DE SITUATION PROFESSIONNELLE GÉOGRAPHIE

Sujet :

Enseigner « Les territoires dans la mondialisation »
en classe de terminale

I. Éléments de présentation de la situation professionnelle

- **Document A** : Extrait des programmes scolaires d'histoire-géographie, classe de terminale STMG, B.O. n°33 du 13 septembre 2012, et de la fiche Eduscol.
- **Document B** : Manuel de géographie, classe de terminale STMG, Jean-Louis Carnat et Eric Godeau (coord.), Paris, Nathan, 2013, p. 168-169.
- **Document C** : Manuel de géographie, classe de terminale STMG, Alain Prost, Cristhine Lécureux, et alii (dir.), Paris, Hachette, 2013, p. 154-155.

II. Éléments d'analyse scientifique et civique de la situation professionnelle

- **Document D** : Raymond Wœssner, « La territorialisation : proposition pour la compréhension du phénomène par une entrée systémique », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. octobre, n° 4, 2010, p. 672.
- **Document E** : « Inégalités sociales et environnementales vont de pair en Île-de-France », dépêche de l'AFP reprise par *Le Point* le 23 juin 2017.

Extraits du programme

Question obligatoire (A) et sujets d'études (B)	Notions	Commentaires
Centres d'impulsion et inégale intégration	Centre d'impulsion Interface Intégration/ Marginalisation Mégalopole	A. L'organisation de l'espace mondial est dominée par l'Amérique du Nord, l'Europe occidentale, l'Asie orientale. On montre les éléments relatifs de puissance et de rayonnement des trois grands centres d'impulsion et de commandement que sont les mégalopoles américaine, européenne et l'archipel mégalopolitain asiatique. On met en évidence la polarisation ou la marginalisation des autres territoires tout en précisant que cette hiérarchisation est contestée par l'émergence de nouvelles puissances économiques
Un sujet d'étude au choix : - Londres - Shanghai		B. Ancienne capitale de l'Empire britannique, Londres est une métropole multi-ethnique de rang mondial par sa puissance économique et son rayonnement culturel. On étudie en particulier la City, une des premières places financières du monde, et le rôle que joue cette ville à différentes échelles.

Extraits de la fiche Eduscol

L'analyse peut s'articuler en trois points :

- L'hypercentre : la City. [...]
- Une grande métropole au cœur d'une région dynamique de l'Europe. [...]
- Une métropole de rang mondial. [...]

Dans la mise en œuvre on cherchera à privilégier :

- **La lecture et l'analyse de cartes à différentes échelles** notamment pour localiser les espaces et repérer les fonctions dominantes (plan de la City et de ses extensions), son rayonnement ou son attractivité (implantation des différentes communautés), les mutations de son territoire urbain (transformations de Canary Wharf ou du quartier populaire partiellement gentrifié de Shoreditch). Selon les possibilités de l'établissement, cette approche peut se faire par des travaux en liaison avec les TICE et SIG par exemple pour l'élaboration progressive d'un croquis d'interprétation.
- **L'entrée par les paysages urbains** afin de saisir son organisation et les principaux marqueurs architecturaux.
- **La réalisation progressive d'un schéma ou d'une carte mentale** pour comprendre et s'approprier l'interaction des échelles.
- **L'entrée par un ou plusieurs grands acteurs de la nouvelle gouvernance métropolitaine** : maire de Londres, dirigeant d'un grand groupe bancaire ou d'assurance, trader...

Document D : Raymond Wœssner, « La territorialisation : proposition pour la compréhension du phénomène par une entrée systémique », *Revue d'Économie Régionale & Urbaine*, vol. octobre, n° 4, 2010, p. 672.

Le Tableau 1 tente une synthèse fondée sur une double entrée. D'une part, il essaie de concilier un vocabulaire utilisé par des historiens, des géographes et des économistes. D'autre part, il propose une lecture générale du monde à travers une typologie systémique des territoires.

Les territoires métropolitains optimisent les ressources et les informations. Comme il s'agit de systèmes en forte croissance, ils butent en interne sur des pénuries foncières qu'ils résolvent par la péri métropolisation ou encore par la délocalisation des activités industrielles. C'est pourquoi de nombreuses fonctions de commandement s'agrègent dans des noyaux extérieurs, physiquement accessibles en peu de temps, ou bien s'établissent en discontinuité physique tout en jouant sur une forme de proximité organisationnelle.

Les métropoles créent des aires-systèmes de plusieurs manières. Elles fonctionnent en archipel selon des logiques de complémentarité et de concurrence. Elles s'adossent à des périphéries pourvoyeuses de ressources. Ou bien encore, elles intègrent un certain nombre de districts à leur croissance. Animés par des communautés de travail, ces districts s'adonnent à la production d'un type de bien ou d'un service. Soit ils restent triviaux et se font concurrence entre eux, soit ils développent des capacités peu soumises à la concurrence grâce à un *gap* technologique ou encore grâce à une position d'exception due à un patrimoine spécifique.

Le monde va-t-il vers une structuration en « taches de léopard » dont les aires-systèmes ponctueraient le fond de la robe constitué par les lieux délaissés ? Mais pour ces derniers le délaissement ne signifie pas l'insularité ; leurs acteurs organisent leur survie, éventuellement en se connectant sur le marché mondial par le crime organisé [des « *nids de guêpe* » selon l'expression de F. Braudel (1985) à propos des montagnes méditerranéennes traditionnelles]. Ou encore, l'Etat et les collectivités peuvent créer des parcs naturels, une manière de s'afficher en tant que défenseurs de la biodiversité tout en accordant un statut honorable à un espace délaissé.

Type	Appellations proches		Décliné en...
Métropoles	Centre Cœur		<ul style="list-style-type: none"> - Finances : <i>city</i>. - Innovation technologique : <i>technopôle</i>. - Habitat / activités : quartier de <i>sweat shops</i> ; <i>edge city</i> ; <i>gated community</i> ; et « <i>campagne anglaise</i> ».
Districts recourant à des méthodes de type industriel	Périmétrie intégrée	Marge	<ul style="list-style-type: none"> - Ressources primaires : (sous)-sol. - Transformation : districts tayloriens ; néofordistes ; SPL ; SLI/SRI. - Tourisme : station, riviera. - Développement durable : parcs régionaux.
Territoires délaissés	Périmétrie délaissée		<ul style="list-style-type: none"> - Territoire <i>has been</i>. - <i>Enclosures</i> : autocratie, tyrannie militaire ou théocratique. - Conservatoires : socio-ethnique ; sanctuaire naturel.

Tableau 1 : De la nature des territoires, une esquisse

Ainsi, face à la mondialisation, des « régions qui perdent » ne parviennent plus à se maintenir. A l'inverse, de nouveaux entrants apparaissent, à l'image des métropoles fondées sur le *big bang* des activités financières ou encore sur l'économie de la connaissance. Tous les lieux, quels que soient leur taille, leur profil et leur localisation, devraient ainsi être amenés à se poser la question de leur place dans le champ global.

Inégalités sociales et environnementales vont de pair en Île-de-France, où les ménages à bas revenus sont à la fois plus exposés aux nuisances et pollutions, et plus nombreux à vivre dans des zones dépourvues d'espaces verts et boisés, montre une étude. Encore peu étudiées en France, les inégalités environnementales font l'objet de "préoccupations croissantes", observe l'Institut d'aménagement et d'urbanisme (IAU) d'Île-de-France, fondation chargée de conseiller la région, dans une étude mise en ligne jeudi.

Identifier des territoires "multi-exposés aux nuisances et pollutions" est une préoccupation affichée par les plans régionaux de santé-environnement, soulignent les auteurs de l'étude, Sandrine Gueymard et Nicolas Laruelle. Ces auteurs ont croisé des données environnementales avec des données sociales, économiques ou démographiques, issues de récents travaux de l'IAU, afin d'avoir une approche plus globale du cadre de vie.

Il en ressort qu'inégalités environnementales et sociales sont étroitement liées en Île-de-France car les ménages les plus modestes sont surreprésentés dans les environnements multi-exposés aux nuisances, risques et pollutions et carencés en espaces verts, dit l'étude. Cinq critères de nuisances et pollutions ont été retenus : le bruit (dépassement des valeurs limites dû à des routes, voies ferrées...) et les pollutions de l'air (particules fines, ozone, dioxyde d'azote, benzène), des sols (issue d'une activité industrielle passée), de l'eau distribuée (présence de nitrates, fluorures, pesticides, bactéries), et enfin, celle produite par une activité industrielle. Il apparaît que seul 8 % du territoire francilien est exposé à au moins deux nuisances et pollutions. Mais si les "points noirs environnementaux", soumis à au moins trois nuisances et pollutions, ne représentent que 2 % de l'Île-de-France, ils rassemblent 13 % de la population francilienne, soit plus d'un habitant de la région sur dix. Or les ménages à bas revenus sont surreprésentés dans plus de la moitié (52 %) de ces points noirs environnementaux habités. Ces ménages représentent même 75 % des habitants des zones cumulant quatre nuisances et pollutions, ce qui confirme la conjonction d'inégalités environnementales et d'inégalités sociales en Île-de-France, dit l'étude. Celle-ci a cartographié les espaces verts et boisés, les zones de calme, les espaces récréatifs qui contribuent au bien-être physique et mental et à la santé des habitants.

Les "points verts environnementaux" regroupent trois des cinq indicateurs suivants : l'offre en végétation, la présence d'espaces ouverts, celle de jardins collectifs, l'offre en espaces verts et boisés ouverts au public, la superficie d'espaces verts et boisés ouverts au public. Ces points verts représentent 34 % du territoire francilien, où réside 30 % de la population de la région, tandis que 61 % vit dans des espaces bien dotés (2 critères au moins).

En revanche, près de 10 % des Franciliens résident dans des environnements dépourvus d'espaces verts, boisés, etc : on y trouve aussi une surreprésentation des ménages à bas revenus. A l'inverse, ces ménages sont très peu présents dans les zones où l'offre végétale est la plus riche. Au final, environ la moitié des Franciliens (44 %) résident dans des secteurs à offre végétale modérée (1 à 2 critères), tout comme les nuisances ou pollutions, selon l'étude. Et seuls 2 % des Franciliens sont confrontés à un nombre important de nuisances et pollutions (au moins 3), sans aucune offre végétale. A l'échelle de la région cependant, celle-ci semble "globalement plutôt modérer les situations critiques" où pollutions et nuisances sont nombreux.